

 **Pour accéder au soutien du GDS31, l'éleveur doit être au jour de la demande à jour des cotisations GDS31 et à jour de prophylaxie (notamment IBR)
Les factures fournies plus d'un an après la date d'échéance ne pourront pas faire l'objet d'une prise en charge dans le cadre des plans de lutte sanitaire.**

Type d'accompagnement	Cheptels	Durée	Conditions particulières	GDS 31	Participation CRSSA (ou FMSE)	Participation CD31
Plan PARATUB	Bovins	Engagement Initial de 5 ans Cet engagement peut être reconduit pour une durée de 5 ans sur avis du Conseil d'Administration du GDS31	Respect du plan régional Mise en paiement sur réception : - des factures ; - du document de suivi et de l'étude de risque du vétérinaire.	50% des frais d'analyses et frais de suivi. PLAFOND : 500 € / an		
Plan PARATUB	Ovins, caprins	Engagement de 3 ans	Respect du plan régional Mise en paiement sur réception : - des factures ; - de la fiche annuelle de suivi.	50% du coût de la vaccination.		
Plan GARANTIE PARATUB	Bovins	Pas de condition de durée	Respect du plan régional Mise en paiement sur réception des factures.	50% des frais d'analyses pour les cheptels en acquisition de garantie. Possibilité de prise en charge des re-contrôles (limite : 1animal/an/cheptel).		
Plan BVD	Bovins	Engagement de 2 à 3 ans	Respect du plan régional Mise en paiement sur réception : - des factures ; - de la fiche annuelle de suivi.	50% des frais vétérinaires sur la durée du plan ET 50 % des frais analyses de la deuxième année.	50 % des frais d'analyses la 1 ^{ère} année.	
Plan NEOSPOROSE	Bovins	Engagement de 2 à 3 ans	Respect du plan régional Mise en paiement sur réception : - des factures ; - de la fiche annuelle de suivi.	50% des frais d'analyses pour la 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année.	50 % des frais d'analyses la 1 ^{ère} année.	
Plan IBR	Bovins	3 ans (fin des engagements au 31/12/2017)	Elimination des animaux positifs	100 € / animal positif éliminé		
Plan BORDER DISEASE	Ovins, caprins	Engagement de 3 ans	Respect du plan régional Mise en paiement sur réception : - des factures ; - de la fiche annuelle de suivi.	50% des frais d'analyses et de vaccination pour la 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année.	100% des frais de la 1 ^{ère} année (analyses et vaccination)	
Pack AVORTEMENT	Bovins et ovins	Un dossier par série d'avortements			100% des frais d'analyses. PLAFOND : 100 €	
Pack COPROS	Bovins et ovins	Un dossier par exploitation			50 % des frais d'analyse	
Pack EPIDIDYMITE	Ovins, Béliers de monte publique	Chaque année		100% des frais d'analyse pour les béliers passés en MP		
AIDE au génotypage de la tremblante	Ovins	Indemnisation sur les élevages transhumants seulement		12.50 € par typage avec 5 agneaux max.		
AIDE Besnoitiose	Bovins	Un dossier par exploitation	Voir GDS31		50% des frais d'analyse de 1 ^{ère} année	
AIDE Blocage tuberculose	Bovins	1 dossier par blocage	Cotisation au FMSE Respect du cahier des charges du FMSE		En cours de définition	
AIDE Varron	Bovins	Tirage au sort des exploitations		100 % des frais d'analyse pris en charge par le GDS31		
AIDE CR quarantaine (suite à une intro positive)	Bovins		Néant	Remboursement aux vétérinaires de 22 € /enquête		
AIDE enquêtes épidémio (pour les requalifications IBR)	Bovins		Néant	Remboursement aux vétérinaires de 22 € /enquête		
AIDE prise de sang d'achat	Bovins		BVD, Paratub, Néosporose	Tiers payant assuré par le GDS31		Prise en charge de 50 % des frais d'analyse
AIDE contrôle Lait (analyses leucose etc.)	Bovins Lait	IBR tous les semestres	Néant	Prise en charge totale des frais analyses faites sur le lait Facturation directe du CIALSO au GDS31		
AIDE analyse lait BVD	Bovins Lait	2 fois par an		100 % des frais pris en charge par le GDS31		
AIDE analyse BVD	Bovins Viande	1 fois par an		100 % des frais pris en charge par le GDS31		
AIDE visite de prophylaxie	Bovins, ovins, caprins	1 fois par an	Néant	Prise en charge des frais des tubes et des aiguilles + ½ visite vétérinaire + ½ des prises de sang		Prise en charge des frais de ½ visite vétérinaire + ½ des prises de sang
AIDE recherche maladies néonatales	Bovins, ovins, caprins	Un dossier par exploitation	Voir GDS31		100% des frais d'analyse de 1 ^{ère} année Plafond : 150€	
AIDE recherche germes dans le lait ou fromage en auto-contrôle	Bovins, ovins et caprins LAIT	Un dossier par exploitation	Voir GDS31		50% des frais d'analyse Plafond : 1500€	
AIDE spécifique intervention d'urgence sanitaire	Bovins, ovins, caprins	Sur demande au GDS31 (possible prise en charge de frais d'analyses, frais vétérinaires, frais techniques etc.)		Via Caisse d'intervention sanitaire du GDS31		